



REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction Générale de la Recherche Scientifique
Direction des Programmes Nationaux de Recherche

PROGRAMME D'ENCOURAGEMENT DES JEUNES

CHERCHEURS - *PEJC*

Deuxième Appel à Propositions 2018

- Annonce disponible sur le site web du Ministère : www.mes.tn
- Date limite **d'inscription** en ligne : **16 Octobre 2018 à 16h**
- Date limite de **dépôt** des dossiers papiers : **22 Octobre 2018**

Juillet 2018

1- CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Direction Générale de la Recherche Scientifique) annonce le lancement de la deuxième édition (2018) de l'appel à propositions du Programme d'Encouragement des Jeunes Chercheurs (PEJC). Il s'agit d'un fonds national compétitif destiné à financer des projets originaux, novateurs et de haute qualité scientifique portés par des chercheurs en début de carrière et ce dans toutes les disciplines scientifiques, notamment celles en rapport avec les priorités nationales fixées.

Ce programme est dédié spécifiquement à :

- Renforcer et développer l'excellence scientifique et stimuler l'évolution du cursus universitaire ;
- Inciter les jeunes chercheurs à s'engager dans les priorités nationales et régionales de recherche ;
- Encourager les jeunes chercheurs à participer et à soumettre aux appels à projets ;
- Responsabiliser les jeunes chercheurs à travers la mise en œuvre et la gestion autonome d'un projet de recherche ;
- Soutenir les jeunes chercheurs des universités et des institutions de recherche des régions de l'intérieur.

2- DOMAINES CONCERNES

Ce programme est ouvert à **toutes les disciplines scientifiques** liées aux domaines de recherche suivants :

- Sciences humaines, sociales et économiques ;
- Sciences de la terre et géologie ;
- Physique ;
- Chimie ;
- Mathématiques ;
- Biologie et écologie ;
- Médecine et santé ;
- Sciences agronomiques et biotechnologie ;
- Informatique ;
- Technologies de l'information et de la communication ;
- Sciences de l'ingénieur.

Toutefois, les projets inscrits dans le cadre des **priorités nationales** fixées (figurant en annexe de l'appel) bénéficieront d'une attention particulière.

3- CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'Appel à propositions est ouvert à tout chercheur permanent :

- i. Ayant le grade de **maître-assistant** de l'enseignement supérieur ou grade équivalent ;
- ii. Avoir moins de **42 ans** au moment de la soumission du projet ;

- iii. Ne dirige pas un projet financé dans le cadre du premier appel à proposition (2017) du Programme d'Encouragement des Jeunes Chercheurs.

4- DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats répondant aux critères d'éligibilité sont invités toutes les étapes suivantes pour le dépôt des dossiers de candidature :

- 1) Télécharger, sous format Word, le **formulaire du projet** et le **modèle du CV** disponibles sur le site web du ministère (<http://www.mes.tn>);
- 2) Remplir soigneusement toutes les rubriques du formulaire et du CV ;
- 3) S'inscrire en ligne via le lien <https://goo.gl/kyQaQb> de l'appel à propositions et joindre le formulaire du projet et le CV (en format pdf, signatures scannées) ;
- 4) Déposer directement votre dossier papier (dûment rempli et signé) en un seul exemplaire original (Formulaire du projet et le CV) auprès de la Direction des Programmes Nationaux de Recherche à la Direction Générale de la Recherche Scientifique (Bâtiment du Ministère sise à l'Avenue Mohamed V, 7^{ème} étage).

Dates limites de soumission :

- **Mardi 16 Octobre 2018 à 16h** : Clôture des inscriptions de candidatures en ligne (clôture du site d'inscription) ;
- **Lundi 22 Octobre 2018** : Date limite de dépôt des dossiers papiers à la Direction des Programmes Nationaux de Recherche (DPNR). Le cachet du bureau d'ordre de la DPNR faisant foi.

Toute proposition, non formulée selon les modèles fournis, incomplète, non signée ou soumise hors délais, ne sera pas prise en considération.

5- CRITERES DE SÉLECTION DES PROJETS

Les projets soumis, seront évalués par le Comité National d'Evaluation des Activités de la Recherche Scientifique (CNEARS). Cette évaluation tiendra compte, en particulier, des éléments suivants :

- **Qualité scientifique du projet** (Excellence scientifique, caractère innovant, alignement aux priorités nationales de la recherche scientifique, potentiel de valorisation et de transfert des résultats, ...) ;
- **Méthodologie** (Positionnement par rapport à l'état de l'art, faisabilité scientifique et technique du projet, choix des méthodes, structuration du projet, rigueur scientifique,...) ;
- **Faisabilité** (Réalisme du calendrier, budget demandé, contribution des membres de l'équipe, équipements utilisés, contribution à la formation,...) ;
- **Qualité du cursus et des travaux du candidat dans le domaine du projet proposé** (parcours académique, qualité des publications, ...).

Cependant, un encouragement spécifique sera accordé aux propositions :

- i. Issues des universités et des établissements des régions de l'intérieur ;
- ii. Issues des domaines des sciences humaines et sociales ;
- iii. Alignées aux priorités nationales de recherche.

6- DUREE ET SOUTIEN FINANCIER

La durée du projet est d'une année, renouvelable une seule fois après validation du rapport d'avancement de la première année. Le budget octroyé pour chaque projet est de 10.000 DT/an, soit 20.000 DT sur les deux ans du projet. -

Les fonds seront débloqués sur le compte de l'établissement du porteur du projet. Une convention sera conclue entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et le porteur du projet.

7- CALENDRIER

- Clôture des inscriptions en ligne : **Mardi 16 Octobre 2018 à 16h**
- Clôture des dépôts de dossiers papiers : **Lundi 22 Octobre 2018**
- Evaluation et publications des résultats : **Fin Janvier 2019**
- Etablissement des conventions : **Février 2019**

8- CONTACT

Pour tout complément d'information, veuillez contacter la Direction des Programmes Nationaux de Recherche à la Direction Générale de la Recherche Scientifique :

- Téléphone : 71 832 987
- e-mail : PEJC.dpnr@gmail.com

Annexe

(Il est fortement recommandé de proposer des projets en liaison avec les priorités nationales fixées)

LISTE DES PRIORITES NATIONALES DE RECHERCHE

1. Sécurité Alimentaire, Energétique et Hydrique	
1.1	Gestion durable des ressources en eau
1.2	Energies renouvelables et efficacité énergétique
1.3	Biodiversité et changement climatique
1.4	Smart agriculture et mécanisation
1.5	lutte contre les épidémies, érosion du littoral et désertification
2. Projet Sociétal : Education, Culture et Jeunesse	
2.1	Identité, citoyenneté et société démocratique émergente
2.2	Éducation, formation, assurance qualité et nouvelles approches pédagogiques
2.3	Culture, arts, médias et qualité de vie
2.4	Problèmes de jeunesse
3. Santé du Citoyen	
3.1	Drug design-Développement de vaccins et biosimilaires
3.2	Gouvernance et économie de la santé
3.3	Epidémies, maladies chroniques, et maladies nouvelles
3.4	E-santé et télémédecine
4. Transition Numérique et Industrielle	
4.1	Transition numérique
4.2	Smart cities et internet of things
4.3	Sécurité des réseaux et des systèmes d'information
4.4	Protection et surveillance des frontières et des infrastructures
4.5	Nanotechnologie et matériaux intelligents
5. Gouvernance et Décentralisation	
5.1	Décentralisation politique et économique
5.2	Gouvernance locale et démocratie participative
5.3	Modèles de développement, aménagement du territoire et qualité de vie
5.4	Valorisation du patrimoine et histoire des régions
5.5	Gouvernance publique et privée
6. Economie Circulaire	
6.1	Une agriculture et une industrie respectueuses de l'environnement
6.2	Exploitation des ressources minières et substances utiles (terres rares)
6.3	Lutte contre la pollution et ses effets
6.4	Traitement et valorisation des rejets industriels et ménagers